

**Le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises
donneuses d'ordre : de la juridicisation à la judiciarisation
de la RSE ?**

Cuzacq Nicolas
MCF HDR UPEC

L'avenir incertain de la PPL Vigilance.

La vigilance, un sujet européen et international.

Le statut quo suscite des difficultés car les juges sont corsetés par le principe de l'autonomie juridique des filiales et des sous-traitants.

- l) Une PPL présentée comme une source d'insécurité économique par les organisations patronales.
- Domaine d'application et périmètre du devoir de vigilance.
 - Le rôle de l'assurance.
 - Les attentes des consommateurs et des investisseurs.

II) Une PPL considérée comme une source d'insécurité juridique par les organisations patronales.

- Risque de judiciarisation.
- Le débat obligations de moyens/de résultat.
- Le principe de légalité des délits et des peines.

- Conclusion : Quelles sont les solutions alternatives?